

AVIS PUBLIC
AUX RÉSIDENTS DE LA COLLECTIVITÉ DE COLVILLE LAKE
(Première nation Behdzi Ahda")

Le ministre des Affaires municipales et communautaires du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a reçu une lettre de la Première nation Behdzi Ahda" afin de créer une collectivité à charte.

Le gouvernement de la Première nation Behdzi Ahda", une municipalité en vertu de la *Loi sur les collectivités à charte*, devrait être constitué le 1^{er} avril 2010. La date proposée des élections est le 1^{er} mars 2010, afin que le nouveau Conseil puisse siéger dès la création du gouvernement.

On propose que les limites du gouvernement de la Première nation Behdzi Ahda" soient les mêmes que celles de la collectivité de Colville Lake. Elles sont décrites comme suit :

le gouvernement de la Première nation Behdzi Ahda" occupe la portion des Territoires du Nord-Ouest à proximité de la collectivité de Colville Lake, comme montré par la première édition des cartes à l'échelle de 1/50 000 du Système national de référence cartographique (SNRC) (ministère des Ressources naturelles du Canada), délimité de la manière suivante :

commençant au point d'intersection de 67° 03' de latitude nord et de 126° 00' de longitude ouest;

de là, vers le sud suivant une ligne droite jusqu'à l'intersection de 67° 00' de latitude nord et de 126° 00' de longitude ouest;

de là, vers l'ouest suivant une ligne droite jusqu'à l'intersection de 67° 00' de latitude nord et de 126° 10' de longitude ouest;

de là, vers le nord suivant une ligne droite jusqu'à l'intersection de 67° 03' de latitude nord et de 126° 10' de longitude ouest;

toutes les coordonnées géographiques de la présente description respectent le Système géodésique nord-américain de 1927 (SGNA 27).

Les résidents en désaccord avec la création de la collectivité à charte proposée peuvent s'y opposer en écrivant au ministre. Pour que le ministre prenne une objection en considération, il doit la recevoir dans les 90 jours suivant la signature du présent avis public.

Le 15 juillet 2009



Robert C. McLeod

Ministre

Affaires municipales et communautaires